

## Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Au troisième trimestre 2016, la **production de crédit** se replie de 18,6 % en glissement trimestriel, après un deuxième trimestre historiquement élevé. Cette baisse sensible provient principalement des crédits à la construction et à l'équipement accordés aux entreprises (respectivement -53,3 % et -23,0 %) et, dans une moindre mesure, des crédits à l'habitat consentis aux particuliers (-1,8 %). En revanche, la production de crédit progresse légèrement en glissement annuel (0,7 %). Sur un an, la progression des crédits à l'habitat et des crédits à la construction (respectivement +17,6 % et +2,6 %) permet juste de compenser la contraction des crédits de trésorerie et des crédits à l'équipement (respectivement -15,4 % et -9,8 %).

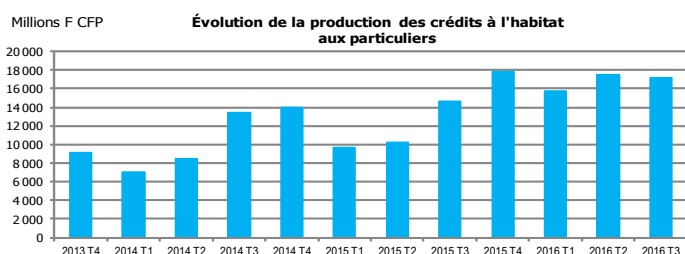
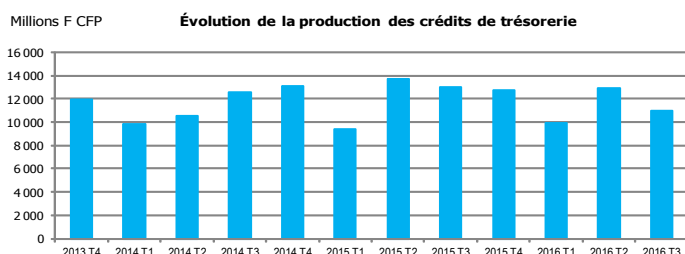
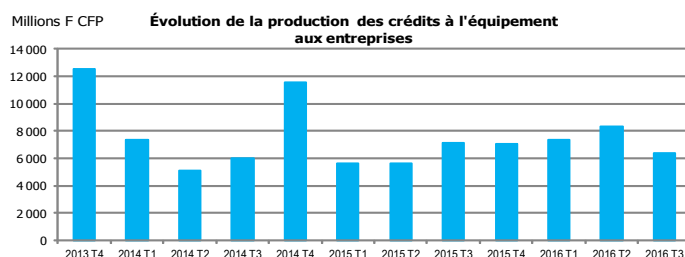
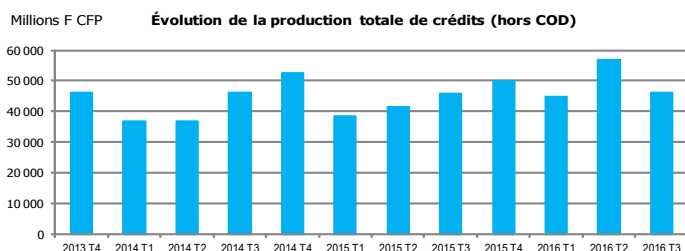
L'enquête sur le **coût du crédit aux entreprises** fait ressortir une hausse globale sur le trimestre : le taux moyen pondéré pour les autres crédits à court terme augmente de 86 points de base (pb) en raison d'une opération exceptionnelle de gros montant le trimestre précédent (sans celle-ci, le taux global se serait redressé de 20 pb), et celui pour l'escompte progresse de 24 pb. Parallèlement, le taux moyen des crédits à moyen et long terme rebondit de 18 pb. Pour la France métropolitaine, l'enquête révèle un repli du taux moyen des crédits à court terme, y compris pour l'escompte et les découverts, de même que celui des crédits à moyen et long terme.

L'enquête sur le **coût du crédit aux particuliers** fait état d'un net recul du taux moyen pondéré des découverts (-249 pb sur le trimestre), et dans une moindre mesure de celui des crédits à la consommation (-49 pb). Dans le même temps, le taux moyen des crédits à l'habitat se contracte légèrement (-10 pb, -36 pb sur un an). En France métropolitaine, le taux moyen pondéré des crédits à l'habitat diminue de nouveau (-32 pb sur le trimestre), comme celui des crédits à la consommation (-39 pb).

### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT\*

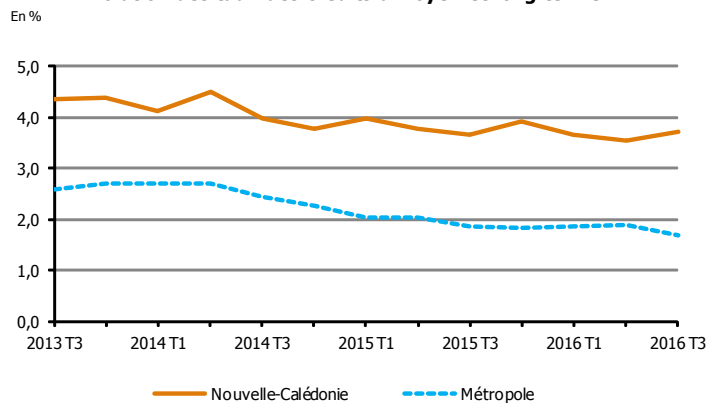
En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	4 343	0	21	4 364
Crédits de trésorerie	4 424	6 365	220	11 009
Crédits à l'équipement	6 408	0	513	6 921
Crédits à l'habitat	2 950	17 177	5	20 132
Crédit-bail et opérations assimilées	942	1 047	0	1 989
Autres crédits	1 630	183	0	1 813
<b>TOTAL</b>	<b>20 697</b>	<b>24 773</b>	<b>758</b>	<b>46 228</b>
<b>Total trimestre T-1</b>	<b>28 743</b>	<b>24 534</b>	<b>3 531</b>	<b>56 808</b>
<b>Variation trimestrielle en %</b>	<b>-28,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>-78,5%</b>	<b>-18,6%</b>
<b>Total trimestre T-4</b>	<b>22 093</b>	<b>23 649</b>	<b>149</b>	<b>45 891</b>
<b>Variation sur un an en %</b>	<b>-6,3%</b>	<b>4,8%</b>	<b>410,1%</b>	<b>0,7%</b>

\* hors comptes ordinaires débiteurs

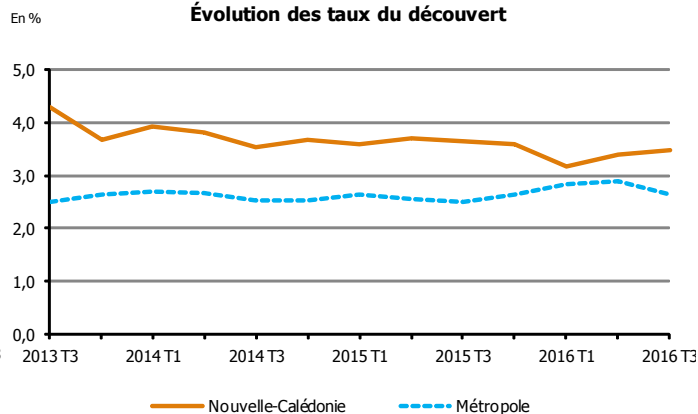


# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

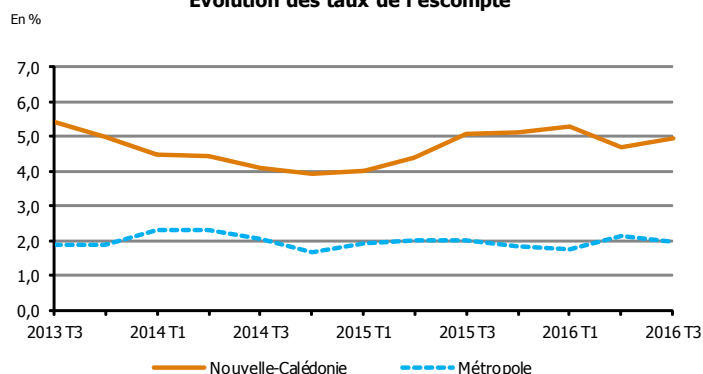
## Évolution des taux des crédits à moyen et long terme



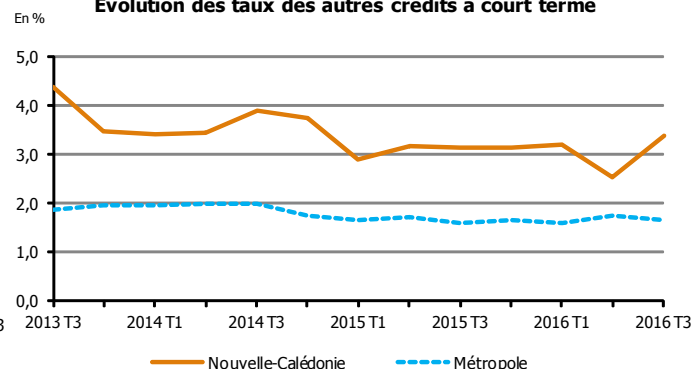
## Évolution des taux du découvert



## Évolution des taux de l'escompte



## Évolution des taux des autres crédits à court terme



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 KF CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 KF CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 KF CFP		dont Tranche 4 <sup>(1)</sup> : > 9 096 KF CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
<b>Escompte</b>										
2016 T2	4,71	2,13	6,49	3,28	5,03	3,62	5,07	3,60	3,77	2,98
<b>2016 T3</b>	<b>4,95</b>	<b>1,97</b>	<b>6,99</b>	<b>2,87</b>	<b>5,23</b>	<b>3,76</b>	<b>4,97</b>	<b>3,87</b>	<b>4,22</b>	<b>2,68</b>
<b>Découvert</b>										
2016 T2	3,41	2,88	10,38	9,81	8,59	6,21	5,84	4,73	2,94	4,02
<b>2016 T3</b>	<b>3,48</b>	<b>2,65</b>	<b>8,90</b>	<b>9,78</b>	<b>7,57</b>	<b>5,80</b>	<b>5,71</b>	<b>5,11</b>	<b>3,00</b>	<b>3,74</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>										
2016 T2	2,53	1,73	5,72	2,16	4,51	2,01	3,98*	2,13	2,19**	1,98
<b>2016 T3</b>	<b>3,39</b>	<b>1,64</b>	<b>5,89</b>	<b>2,19</b>	<b>5,04</b>	<b>2,19</b>	<b>3,99*</b>	<b>2,29</b>	<b>3,04</b>	<b>1,99</b>
<b>Crédits à moyen et long terme</b>										
2016 T2	3,55	1,89	5,26	1,86	5,47	1,73	5,57	1,82	3,30	1,88
<b>2016 T3</b>	<b>3,73</b>	<b>1,68</b>	<b>6,15</b>	<b>1,71</b>	<b>5,48</b>	<b>1,57</b>	<b>5,09</b>	<b>1,64</b>	<b>3,36</b>	<b>1,71</b>

NB : La répartition par tranche en milliers de F CFP est en fonction du montant du crédit octroyé.

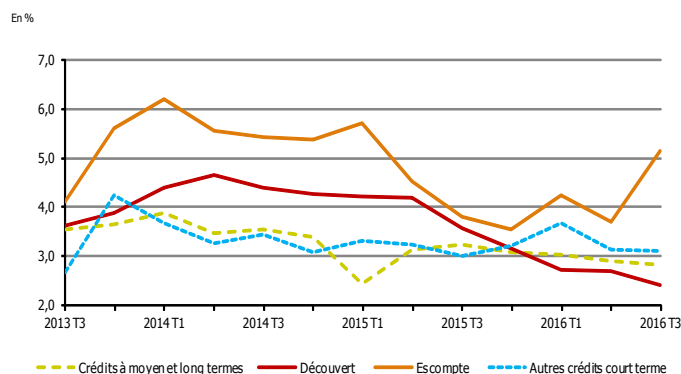
(1) : La tranche 4 est limitée, pour la métropole, aux lignes de crédit supérieures à 9 096 KF CFP, mais inférieures à 36 384 KF CFP.

\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

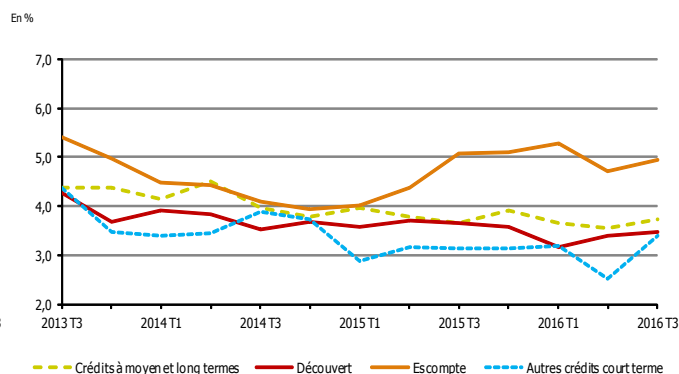
\*\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

## Taux moyens débiteurs par géographie

### Polynésie française

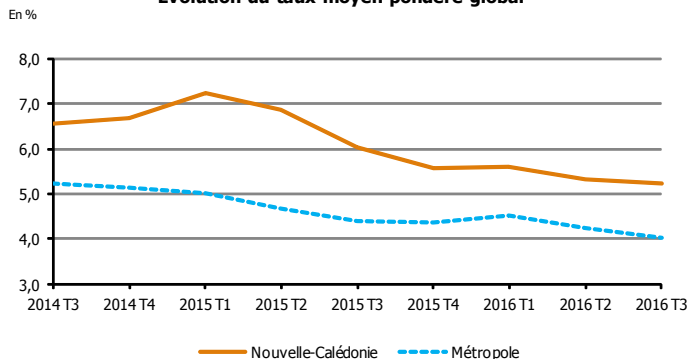


### Nouvelle-Calédonie

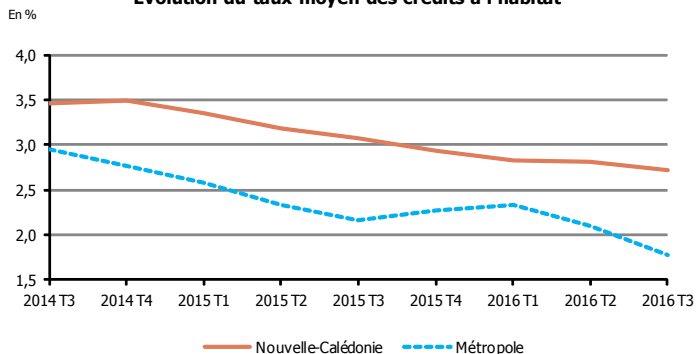


# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

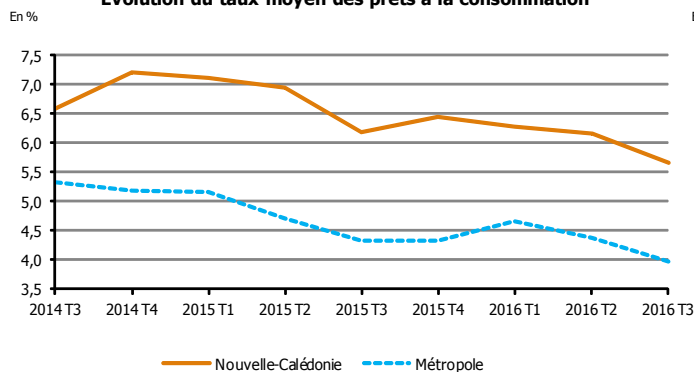
### Évolution du taux moyen pondéré global



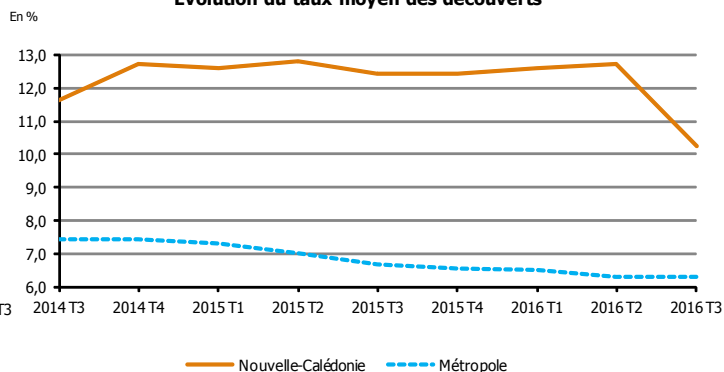
### Évolution du taux moyen des crédits à l'habitat



### Évolution du taux moyen des prêts à la consommation



### Évolution du taux moyen des découverts



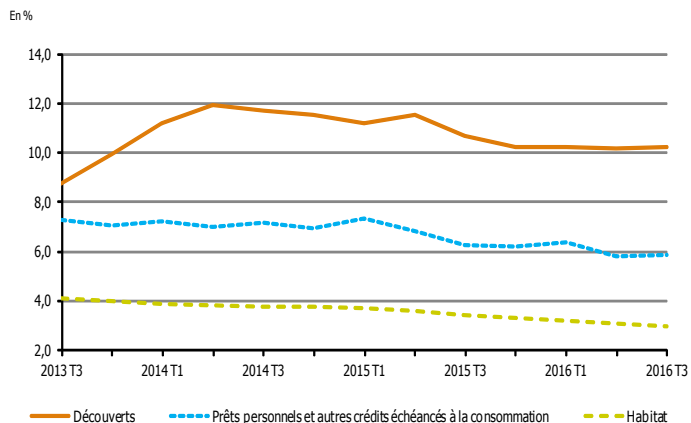
Taux moyen débiteurs en %		2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	Variations	
										1 an	1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts	12,71	12,62	12,83	12,43	12,45	12,61	12,73	10,24	-2,19	-2,49
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,20	7,12	6,96	6,18	6,44	6,28	6,16	5,67	-0,51	-0,49
	Habitat	3,50	3,35	3,19	3,08	2,94	2,83	2,82	2,72	-0,36	-0,10
	<b>TMPG*</b>	<b>6,69</b>	<b>7,24**</b>	<b>6,88</b>	<b>6,03</b>	<b>5,58</b>	<b>5,61</b>	<b>5,32</b>	<b>5,23</b>	<b>-1,63</b>	<b>-0,09</b>
Métropole	Découverts	7,45	7,31	7,02	6,68	6,56	6,53	6,30	6,29	-0,39	-0,01
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,19	5,17	4,70	4,33	4,32	4,66	4,37	3,98	-0,35	-0,39
	Habitat	2,77	2,58	2,34	2,16	2,27	2,33	2,10	1,78	-0,38	-0,32
	<b>TMPG*</b>	<b>5,14</b>	<b>5,02</b>	<b>4,69</b>	<b>4,39</b>	<b>4,38</b>	<b>4,51</b>	<b>4,26</b>	<b>4,02</b>	<b>-0,37</b>	<b>-0,24</b>

\* Taux moyen pondéré global

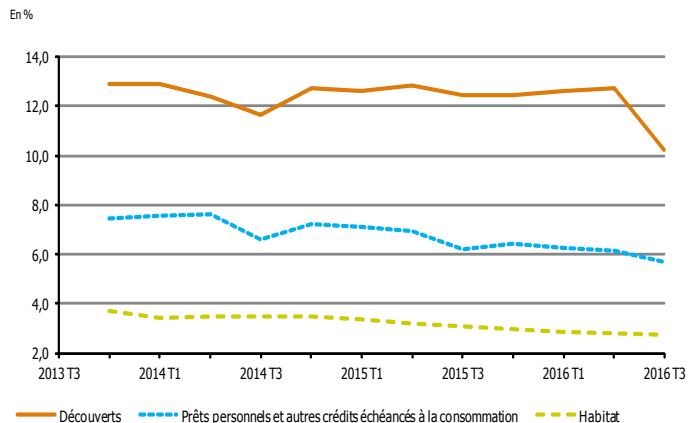
\*\* TMPG de la Nouvelle-Calédonie progresse, malgré la baisse de ses principales composantes. Cette évolution contraire s'explique par un effet de structure, le poids des crédits à l'habitat (octroyés à des taux moyens nettement inférieurs à ceux des autres catégories) est en effet sensiblement plus faible qu'au quatrième trimestre 2014, période de l'année où la production de crédits à l'habitat est traditionnellement élevée.

## Taux moyens débiteurs par géographie

### Polynésie française



### Nouvelle-Calédonie



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur le coût du crédit est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 60 413 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du troisième trimestre 2016.

## PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits-bails ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

## COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (\*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.